



Règlement Gravelodux 2025

1. Généralités

L'événement Gravelodux est une sortie de vélo de Gravel et de MTB (nouveau en 2024).

L'événement se déroule sur des chemins et des routes publics. Il est interdit de traverser des terrains privés ou signalés comme tels. Tous les participants respectent à tout moment le code de la route en vigueur. Le respect des randonneurs, des autres cyclistes et des usagers de la route est un impératif.

Champ d'application : Les dispositions suivantes s'appliquent au **Gravelodux du 1er novembre 2025 à Estavayer-le-Lac**.

2. Le défi Gravelodux / Le format

- Lors du Riders Briefing, les participants reçoivent une carte avec 8 checkpoints et une carte de pointage intégrée.
- Une fenêtre de **6 heures** est prévue pour compléter les 8 checkpoints et parcourir la distance cumulée la plus courte. Celle-ci est confirmée au moyen d'une puce GPS/trackings.
- L'ordre des checkpoints est libre. L'itinéraire est composé individuellement et librement par chaque participant·e, en respectant les points mentionnés dans le présent règlement.
- Le départ se fait individuellement dès 10h00 après réception de la carte avec les checkpoints.
- Chaque participant·e ou équipe (un tracker GPS par équipe) reçoit un tracker GPS au check-in avant le départ.
- Au retour, le tracker GPS et la carte de pointage complétée (avec les tampons 1-8) doivent être remis à l'organisateur **au plus tard à 16h00** sur le site de l'événement.
- Les trackers GPS non retournés seront facturés 150 CHF/pièce.
- Les participants qui rapportent le matériel après la limite de 6 heures ou après l'heure de clôture (16h00) ne seront pas classés.
- 4 points de contrôle proposent un ravitaillement (produits du terroir, boissons, eau, Red Bull et boissons chaudes en cas de météo fraîche).
- Les participants peuvent suivre les résultats actualisés sur le grand écran du village de l'événement.

- Des prix spéciaux récompensent la distance la plus courte et d'autres catégories. Les participants doivent être présents à la remise des prix pour les recevoir.

3. Programme

08h00 – 09h30 : Check-in / Inscriptions tardives

Restaurant Lacustre, Route des Lacustres 22, 1470 Estavayer-le-Lac

Gastronomie ouverte à toutes et tous

10h00 : Riders Briefing sur le terrain de l'événement

10h30 : Départ

Dès 14h00 : Afterride Beer & Riders – restauration ouverte à toutes et tous

16h30 : Heure limite d'arrivée

16h30 – 17h00 : Remise des prix / récompenses, After Ride Party avec bar et restauration

4. Inscription / Enregistrement

Sous www.gravelodux.ch ou sur place jusqu'à 60 min avant le Riders Briefing.

Lors de l'inscription, il convient de lire et de signer la clause de non-responsabilité.

Chaque participant·e a droit à un kit de départ remis lors du Check-in.

Date limite : selon disponibilité (« dans la limite des stocks disponibles »).

5. Riders Briefing

Toutes les informations pertinentes sont publiées sur gravelodux.ch.

La présence personnelle au Riders Briefing est obligatoire.

6. Frais d'inscription

85 CHF par personne.

Remboursement uniquement en cas d'annulation ou de report de l'événement.

7. Participants

Catégorie Overall. Participation individuelle ou en équipe (max. 5 personnes).

Participation ouverte dès 16 ans. Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée.

8. Participation

La confirmation suit après paiement.

Les informations détaillées sont envoyées par e-mail quelques jours avant l'événement.

Les protêts doivent être déposés par écrit dans les 30 minutes suivant l'arrivée du dernier concurrent.

9. Équipement / Vélo

Le Gravelodux est ouvert aux Gravel Bikes, E-Gravel, MTB et E-MTB. Pneus et suspensions libres.

Le vélo doit être équipé de freins en état de marche.

Éclairage, sonnette et matériel de réparation sont fortement recommandés.

Tous les moyens auxiliaires de navigation (GPS, smartphone, boussole, cartes) sont autorisés.

10. Exclusion, responsabilité et droits d'image

L'organisation se réserve le droit d'exclure tout·e participant·e ne respectant pas le règlement ou adoptant un comportement antisportif.

La participation se fait aux risques et périls de chacun·e. Assurance responsabilité civile et accident obligatoire.

L'organisateur décline toute responsabilité, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle.

En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter ou d'interrompre l'événement.

Les participants acceptent que leurs images, voix et performances puissent être utilisées librement à des fins de communication.

11. Le vélo du coureur portant le GPS doit être présent aux Check point.

12. Les participants respectent les piétions sur le parcours. Ils s'engagent à ralentir en les voyants.